

Commune de Somme-Leuze

Marloie, le 21 mars 2012

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION
DES HABITANTS DE NOISEUX – 15 MARS 2012**

Participants :

M^{me} Valérie LECOMTE, Collège communal;

M^{mes} et Ms Stéphanie CARPENTIER ; Lydia ANDREEW ; Marilyne DESMET ; Dominique CLEMENS ; Rita AUDENAERT ; Dominique GARZONIO ; Henri HOUGAERTS ; Silvestro BINNICI ; Yvon PRECEL ; Hubert NYS ; Gino SOLIGO ; Françoise DUMORTIER ; Marcel MAGNETTE ; Jean-Marie DIEUDONNÉ ; Nadine NELIS ; Jean-Marie GHAYE ; Antoinette VANDEVELDE ; Eddy DE SCHUTTER ; Suzanne JACOBS ; Lisette FRULLEUX ; Jean BERNARD ; Lucienne MAQUINAY ; Maurice DEREPE ; Louis CLOTUCHE ; Albert LEVEAU ; Marc TYSENS ; Nicolas HOGGE ; Daniel ROMAIN ; Dominique ADNET ; Henri VERLAETEN ; Jeanne VERBEKEN ; Gérard VANDENMEERSSCHE ;

M^{me} Anne VANDEN BROEK, Eco-conseillère, Conseillère en Aménagement du territoire et Urbanisme et Coordinatrice locale du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) ;

M^{mes} Carine MARQUET et Amandine PETITPREZ, Bureau d'études Lacasse, Auteur du PCDR (Programme Communal de Développement rural) ;

M. Alain JACQUET et M^{me} Anne-Audrey WAUTERS, Agents de développement à la Fondation rurale de Wallonie.

Excusés : M. Willy BORSUS, Bourmestre ;

M^{me} Séverine DEFAUW, Responsable administrative en charge du développement rural à l'administration communale.

ACCUEIL

Valérie LECOMTE, Echevine du Développement rural, souhaite la bienvenue aux participants à cette réunion d'information-consultation des habitants de Noiseux. Elle les remercie d'être présents aussi nombreux. Cette rencontre est le sixième rendez-vous fixé à la population de Somme-Leuze dans le cadre de sa 4^{ème} Opération de développement rural (record wallon !).

Huit autres séances ont permis ou permettront de consulter les habitants des autres villages de la Commune.

Elle présente Alain JACQUET et Anne-Audrey WAUTERS, Agents de développement de la Fondation rurale de Wallonie, qui accompagneront la Commune dans son Opération de développement rural. Séverine DEFAUW, Responsable administrative en charge du développement rural à l'administration communale et Monsieur le Bourgmestre Willy BORSUS n'assisteront pas à cette séance, Valérie Lecomte remercie l'assemblée de bien vouloir les en excuser. Le bureau d'études Lacasse, auteur du nouveau PCDR de Somme-Leuze, est représenté par M^{mes} MARQUET et PETITPREZ.

V. LECOMTE présente ensuite le déroulement de la réunion :

- **La première partie de la séance aura pour objectif d'informer les habitants** sur l'Opération de Développement rural lancée dans la commune (objectifs, grands principes, différentes étapes, rôles de la Fondation rurale de Wallonie et des différents acteurs de l'Opération...);
- **La seconde partie de la séance aura pour objectif de consulter les habitants** : leur permettre de s'exprimer, de manière constructive, sur leurs satisfactions de vivre dans leur village et/ou dans leur commune, sur les difficultés rencontrées et de faire part d'un maximum de propositions pour améliorer le cadre et les conditions de vie sur la commune de Somme-Leuze.
- **Enfin, la dernière partie de la réunion permettra de présenter les étapes suivantes de l'Opération auxquelles la population sera conviée à participer** (Réunion de synthèse des consultations, Commission locale de développement rural, groupes de travail thématiques...).

PREMIERE PARTIE : INFORMATION

La synthèse de cette première partie informative, commune à l'ensemble des réunions villageoises, est annexée à ce présent compte-rendu.

La présentation de la FRW est suivie d'une séquence de questions-réponses :

- Qui fera le tri parmi les différentes propositions formulées par la population ?
La CLDR, Commission locale de Développement rural, pilotera l'ensemble de l'Opération. C'est donc elle qui sera chargée de trier les propositions. La Fondation rurale de Wallonie fournira des méthodes pour l'y aider. La CLDR soumettra la totalité du Programme communal de Développement rural à l'approbation du Conseil communal, maître d'œuvre de l'Opération.
- Comment est composée la Commission locale de Développement rural ?
La CLDR sera composée sur base des candidatures collectées depuis le lancement de l'Opération. Le décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural précise que cette Commission doit être composée de 20 à 60 personnes représentatives des milieux politique (maximum un quart des Membres peut être désigné au sein du Conseil communal), économique, socio-professionnel et culturel de la commune, des différents villages et hameaux de la commune, ainsi que des classes d'âges de sa population. Les critères qui permettront d'atteindre cette représentativité seront

déterminés par le Conseil communal qui approuvera ensuite la composition de la Commission.

DEUXIEME PARTIE : CONSULTATION

Objectif de la consultation : réfléchir ensemble à ce qui pourrait améliorer globalement à court, moyen ou long terme votre commune.

Consultation en 2 temps :

- a. 1^{ère} réflexion individuelle
- b. 2^{ème} réflexion en sous-groupes suivie d'une mise en commun

- a. **Réflexion individuelle (10 min)** : les participants sont invités à décrire, sur un document remis par les Agents de développement, leur commune idéale à laquelle ils rêvent lorsqu'ils se libèrent de toute contrainte. Le mode d'expression est libre (dessin, texte, chanson, citation...). Une seule consigne : être précis !

Au terme du temps imparti, les Agents de développement ramassent les documents de travail et les accrochent sur un fil à linge. Les personnes qui le souhaitent pourront les découvrir à la clôture de la séance.

RÉSULTATS DE CETTE PREMIÈRE CONSULTATION :

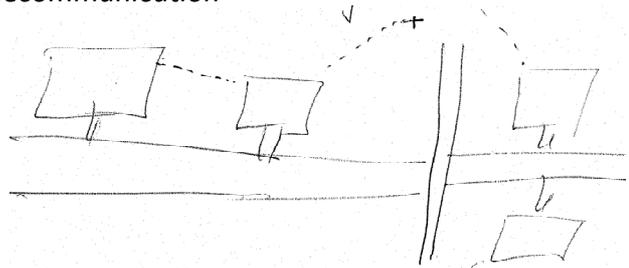
N.B. : Les différents résultats ci-dessous ne sont pas classés par ordre d'importance, de priorité ou de pertinence mais bien dans le seul but de s'y retrouver ! Pour respecter la liberté d'expression de chacun, les résultats sont retranscrits tels quels.

- - *Ruralité préservée sans empêcher la modernité des constructions*
 - *Soutien et services aux aînés qui permettraient de créer des emplois non-qualifiés (repassage, transport...)*
 - *Maison des jeunes encadrée par du personnel qualifié*
- - *Amélioration des routes dans le Domaine du Stoqueux*
 - *Un peu plus de poubelles*
- - *Ma commune idéale est une commune où règne un sentiment de SECURITE*
 - *Une commune où tout le monde respecte les autres et les infrastructures mises en place*
 - *Une commune avec des villages accueillants, des abords de route bien aménagés*
 - *Que chaque individu trouve sa place via des mouvements tels que jeunes, 3x20, patro...*
 - *Une commune idéale = une commune vivante*
- *Nous vivons dans un Domaine (Stoqueux) mais nous semblons oubliés par la commune → manque de relations entre le Bourgmestre Borsus et le Président de notre domaine, et cela est dommage. On nous avait promis après une réunion avec l'Echevin des travaux, l'amélioration des routes de notre Domaine mais nous ne savons pas pour quelle année*
- - *Mobilité entre les villages de la commune*
 - *Animation toujours entre les villages*

- Développement des commerces
- Entraide entre citoyens
- Développement d'un comité de jeunes de tous les villages
- - Commune où il fait bon vivre avec une coopération intégrée de tous les voisins
 - Rester dans un contexte rural (campagne, bois...)
- Commune :
 - Augmentation du potentiel d'emplois pour notre jeunesse
 - Orientée également vers le tourisme – je dis bien tourisme et non « implantation néerlandaise » et autres seconds résidents qui occupent le terrain sans être vraiment là mais « chassent » nos enfants –
- Village de Noiseux :
 - Sécurisation de l'axe principal du village
 - Création d'un COEUR de village
 - Développer les relations village - domaines
- Obliger les habitants à entretenir les abords de leur propriété
- - Accueil des nouveaux arrivants dans la commune
 - Rassemblement de quartiers et communes
 - Un transport vers la commune ou la ville la plus commerçante par des minibus ou autres
- Village de Noiseux – Villages de l'entité de Somme-Leuze :
 - Respect de tous les milieux sociaux et « tirer vers le haut »
 - Respect nature / propreté (canettes, sacs poubelles en dehors des heures prévues...)
 - Respect de notre patrimoine Famenne / Ardenne (pour notre bien-être et le maintien du tourisme)
 - Amélioration des communications entre les quartiers excentrés et le centre pour les piétons (mamans, enfants, personnes âgées...)
 - Assurer la sécurité sur la route « Nettinne – Durbuy », notamment aux abords du Spar et du snack-friterie
 - Essayer de convaincre l'entrepreneur qui entrepose ses débris de construction au centre du village de les mettre ailleurs
 - Supprimer la possibilité de construire en 4/5 ans...
- - Bus
 - Trottoir pour promener
 - Plus de jeux pour les + de 60 ans
- - Maison de village
 - Hall sportif
- Une commune bien intégrée dans son environnement immédiat et médiat, faisant bon ménage (bonne entente) avec les communes limitrophes, voire même avec les communes des différentes provinces, limitrophes ou non et ce, dans tous les domaines de vie sociétale
- Mobilité : navettes reliant les villages, plus de transports en commun
- - Sécurité routière : traversée de Noiseux
 - Vie associative : centre du village adapté en concordance avec l'aménagement de la traversée
 - Accompagnement des Aînés : ouverture d'un home

- *Relations : amélioration des relations inter-villages → renforcer un esprit communal*
- *Ma commune idéale est de type rural où règnent bonne humeur et civisme. On y favorise le commerce local où il fait bon de se rencontrer, entendez où des habitants développent leur petite affaire familiale sans prétention d'égaliser Bill Gates.*
 - L'entraide relève de la famille, des amis, des voisins.*
 - Les soucis majeurs relèvent de l'Administration, combinés selon les circonstances à l'aide citoyenne spontanée, voire organisée par l'autorité administrative, au besoin avec les deniers publics.*
 - Pour garantir cette réussite espérée : du personnel communal et policier formé au mieux, mais prioritairement sensibilisé à des approches psycho-sociales.*
 - Le reste devrait suivre naturellement...*
 - Suis-je un rêveur ?*
- *- Plus efficace, surtout la Police*
- *- Remettre les bulles à verres à Noiseux*
- *- Plus de propreté dans les Domaines et moins de promesses que l'on ne respecte pas*
- *Continuer le développement des zones d'habitat (Domaines etc.) et faire respecter les différents statuts et règlements pour une bonne coexistence des personnes qui y habitent ou y séjournent*
- *J'habite le Domaine du Stoqueux (ASBL) et je me sens un peu hors commune. Je voudrais une prise en mains communale du Domaine dans son ensemble : énergie - voiries – assainissement (chancre) → Reprise totale du Domaine par la Commune (ancien PCA) afin de faire respecter et la vie en commun et les facilités liées aux routes, à l'égouttage, aux distributeurs d'énergie, à l'éclairage public.*
- *- Moyens de locomotion pour se rendre à Marche*
- *- J'habite Rue des Hiboux n°8 et je n'ai pas les égouts*
- *- Remettre des poissons dans la rivière car mon mari est pêcheur*
- *- Trottoirs pour se rendre au centre de Noiseux*
- *- Rechercher dans le sol le radon*
- *- Chardeneux (village idéal)*
- *- Bassin de natation*
- *- Trottoirs*
- *- Parkings*
- *- Citernes (gaz – mazout) : apparent ?*
- *- Camping Panoramique ? en promenade*
- *- Moyens de communication*
- *- Vivre « à l'aise » : aller voir dans d'autres communes wallonnes leurs réalisations pour vivre plus lentement*
- *- Développer le S.E.L.*
- *- Une commune propre*
- *- Le respect de chacun*
- *- 1 fois par mois des thés dansants pour les personnes du 3^{ème} âge*
- *- Incitation pour les personnes casanières à sortir de chez elles, pour un meilleur contact social*
- *- Plus de moyens de transport Noiseux - Marche*

- Que chaque citoyen entretienne correctement ses arbres et son jardin
- Des éclairages à Noël, dans le village, et la visite d'un père Noël dans chaque maison
- - Chemins pour usagers faibles reliant les domaines et villages entre eux
 - Aire de convivialité canine
 - Commune verte restant rurale et conviviale
 - Modes de télécommunication facilités
- - Pouvoir entendre les chants des oiseaux, voir les étoiles, se promener librement sans être dérangé par la circulation des voitures
 - Moins d'habitations et garder l'aspect rural de la commune
- - Accès aux modes modernes de télécommunication
 - Mobilité facile pour les usagers faibles : lien entre les différents quartiers autres que les grands routes



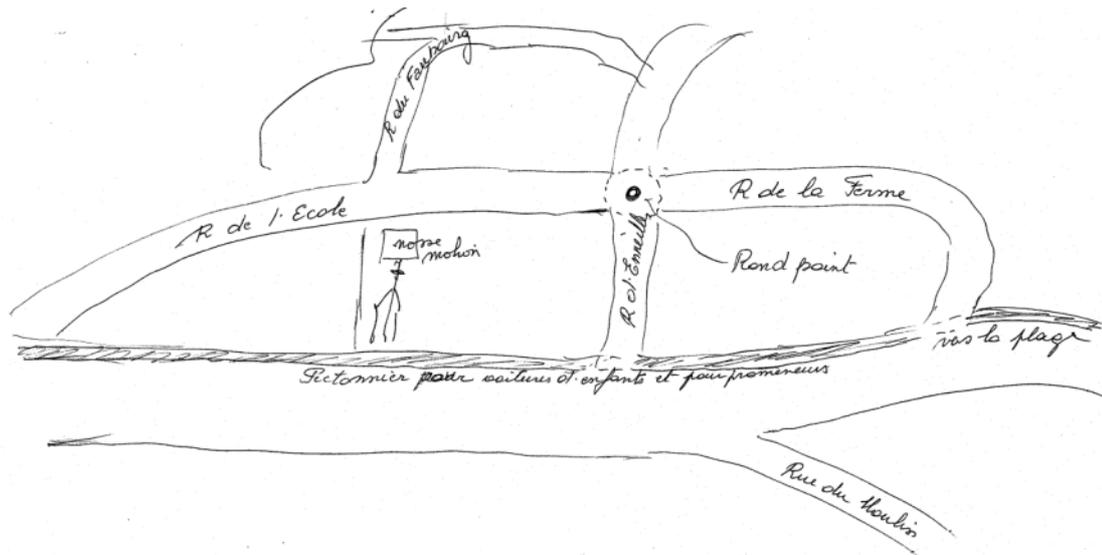
- - Energie nouvelle
- Plus de routes pour les  et promenades
- Rester dans les  et les prairies

- - Nous laisser du vert
- Pas faire couper mes sapins et ça pour la nature si possible
- Un bus car ici il y a un bus le matin puis plus rien



TYPE CHARBENEUX

- - Salle de village car la salle communale est difficilement 'occupable' le w-e à cause du foot le samedi matin, après-midi, idem le dimanche
- Sécurité routière ; casse-vitesse aux abords des Domaines et des plaines de jeux



- b. **Réflexion en sous-groupes** : les participants se répartissent en sous-groupes de 4 à 5 personnes. 3 missions leurs sont alors confiées, chacune étant dévoilée au terme de la précédente.

Consignes à respecter pour ce travail en sous-groupes :

- 😊 *N'ayez pas peur de vous exprimer : chaque avis est bon à entendre et il n'y a pas de mauvaise réponse.*
- 😊 *Parlez de ce qui a un intérêt collectif.*
- 😊 *Ne jugez pas les propositions émises.*
- 😊 *Osez rebondir et vous inspirer des idées des autres.*
- 😊 *N'inscrivez qu'une seule idée par post-it*
- 😊 *Pensez au développement durable, aux générations futures....*

Mission 1 (20 min.) : il est demandé aux sous-groupes de choisir parmi les problématiques qu'ils rencontrent au quotidien, les 3 qui nécessitent une attention particulière de la part de la commune et de ses citoyens en vue d'assurer son développement pour les 10 années à venir. Ces 3 problématiques sont inscrites sur des post-its de couleur rose. Ensuite, quels sont les 3 principaux atouts dont disposent Somme-Leuze et ses villages ? Ceux-ci sont inscrits sur post-its verts.

Mission 2 (20 min.) : au regard de chaque atout et de chaque faiblesse, les sous-groupes sont invités à inscrire un projet ou une action permettant soit de valoriser l'atout, soit de remédier à une faiblesse (identifiés lors de la mission 1). Une feuille spéciale dédiée à récolter les demandes relevant davantage des « petits travaux communaux (Ampoule de

luminaire public défectueuse, taque d'égout bouchée, pavé descellé...) » est également mise à disposition des sous-groupes.

Mission 3 (10 min.) : les participants sont invités à identifier, au moyen d'une pastille de couleur rouge, le projet ou l'action qu'ils jugent prioritaire parmi les propositions de leur sous-groupe.

c. Mise en commun des avis de la population

Les différentes propositions émises par les sous-groupes sont regroupées par thèmes.



Ce symbole pointe le projet/l'action prioritaire.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU TRAVAIL EN SOUS-GROUPE

= atouts et = faiblesses

THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Manque de qualité urbanistique (dénaturation du patrimoine de la Famenne, extensions linéaires...) alors que le tourisme est une source de revenus	Harmonisation du bâti par quartier (un style par quartier), aménagement des quartiers en étoile, respect du cadre de vie local (créer une ambiance, une atmosphère, une qualité ; respecter les racines et le patrimoine... et attirer les touristes)
	La gestion du domaine du Stoqueux n'a pas été reprise par la commune (certains copropriétaires y étaient opposés) et reste aux mains de l'Asbl	Envisager la reprise de la gestion par la commune
	Il manque un cœur de village à Noisoux	Acquérir le terrain « Paquet » (triangle entre la rue de l'Ecole et la rue de l'Ourthe, près du salon de coiffure) et y aménager une zone de parking et une placette conviviale en retrait de la grand-route, en coordination avec la sécurisation de la traversée du village
	+++	PROJETS/ACTIONS
	Aménagement des	Inciter les gens à planter des

	domaines ; c'est un travail assez formidable	arbres et des fleurs indigènes Inciter à fleurir les maisons (concours de fleurissement)
	Rénovation des domaines	Revoir les plaines de jeux de certains domaines car les enfants ont grandi
	Travaux réalisés dans les domaines	Achever certains travaux (cf. Voo au domaine des Monts de l'Ourthe)
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
ENVIRONNEMENT	Paysages extraordinaires et biotopes exceptionnels (rivière, etc.)	- Préserver les abords de l'Ourthe (importants pour certains oiseaux migrateurs) ; attention aux abattages d'arbres et de haies - Cacher la station d'épuration - Sensibiliser les enfants et les adultes à l'environnement
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
TOURISME	Attrait touristique de la commune et surtout de Noiseux avec un potentiel à développer vu la présence de l'Ourthe	Aménager et exploiter la plage de Noiseux (buvette, portique pour empêcher le parcage des mobil homes...)
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
ECONOMIE	Présence de petits commerces, d'Horeca et de services à Noiseux (école, vétérinaire...)	Améliorer les accès et le parking près des commerces
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Manque de sécurité au centre du village (Spar...) et manque de convivialité (traversée de Noiseux)	Créer des espaces plus conviviaux via l'aménagement de la route traversant Noiseux : parkings pour les courses, plantations, sentiers sécurisés, limitations de vitesse...
	Problème de sécurité routière le long de la route régionale	Créer un piétonnier le long de la rue de l'Ourthe, depuis Baillonville jusqu'au cimetière de Noiseux, pour assurer la sécurité des piétons et des voitures d'enfants
	La sécurité routière n'est pas suffisante et la situation est réellement dangereuse sur l'axe principal qui traverse Noiseux : impossible de laisser aller les enfants,	Aménager la traversée de Noiseux : - obliger les conducteurs à ralentir ; - créer un parking près des commerces ;

	dangereux de circuler à pied, difficile de passer avec une poussette à cause du stationnement des voitures	- réaliser des aménagements
	Problème de sécurité routière dans la traversée de Noiseux	Aménager la traversée de Noiseux (passages piétons, trottoirs...) pour : - ralentir la circulation - sécuriser les abords au profit des piétons et cyclistes
	Manque de trottoirs, d'accès piétons...	Limiter la vitesse dans la traversée de Noiseux mais aussi sur certaines routes vers les quartiers excentrés (par exemple la rue de Forêt)
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
MOBILITÉ	La position géographique de la commune est intéressante ; près d'axes routiers importants, non loin de Liège, Namur, Marche	Construire une route pour relier directement les domaines du Stoqueux et du Mayeur à la N63, sans passer par le centre de Noiseux
	La proximité des grands axes de circulation avec la possibilité de se rendre facilement à Marche, Namur, Liège	Que ça reste !
	La tranquillité dans Noiseux et dans d'autres villages de la commune	Créer des promenades, des voies lentes sécurisées comme le RAVeL
	---	PROJETS/ACTIONS
	Manque de cheminements sécurisés pour les piétons et les cyclistes entre les quartiers excentrés et le centre du village, la plage...	- Limiter la vitesse sur la route régionale - Aménager des sentiers (entre les quartiers, vers le centre, vers la plage... mais aussi vers Baillonville). Ce sera utilisé par les habitants et les touristes et ça augmentera la convivialité.
	Problèmes de mobilité entre les villages car peu de transports en commun	Voir avec les TEC pour améliorer l'offre
	Manque de transports en commun (par exemple, il est difficile d'aller faire ses courses à Marche en utilisant les TEC)	Améliorer l'offre des TEC et les circuits, pour les enfants comme pour les aînés
	Les transports en commun	Instaurer un circuit de transports



	sont insuffisants	en commun pour tous les villages (à étudier en tenant compte des distances importantes entre certains villages)
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
SOCIAL	Les interventions et l'accueil au niveau de l'administration communale sont très satisfaisants	Assurer un meilleur suivi par rapport aux demandes ; avertir les gens des suites données (surtout au niveau social)
	Les aides sociales proposées aux habitants sont efficaces	Encore améliorer la communication, mieux informer les intéressés (par exemple sur les possibilités de prise en charge pour un déplacement)
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
VIE ASSOCIATIVE	La vie associative est bien développée, dans la commune et à Noiseux, pour les jeunes comme pour les aînés (Nos Mohon...)	Construire un hall omnisports pour les jeunes
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
AUTRES	Très bonne communication entre la commune et les habitants	Mise à jour du site internet
	Infrastructure routière en bon état par rapport aux communes voisines	Veiller à l'entretien avant que la voirie ne se dégrade
	Services communaux à l'écoute de la population	Possibilité d'ouverture des bureaux le vendredi après-midi
	---	PROJETS/ACTIONS
	Présence de chiens errants qui circulent la nuit et de chiens dangereux dans certaines propriétés (exemple au Stoqueux)	Faire intervenir la Police
	La Police ne répond pas toujours aux besoins (présence, intervention) et on n'en connaît pas la raison	Analyser les situations et les besoins, préciser le rôle de la police, instaurer un dialogue, informer les citoyens
Le plan de secours est insuffisant (Police, pompiers...). Par exemple, les pompiers ne savent pas où sont les bouches d'incendies	Imposer une assurance ou un bureau de médiations (en cas de litige entre voisins, la commune joue parfois les médiateurs si les deux parties sont de bonne composition, sinon cela devient le rôle du juge de paix)	

Après la restitution des résultats ci-dessus, diverses informations sont données par la représentante du Collège communal :

- La traversée de Noiseux est en effet problématique au niveau de la sécurité routière. Après de longues négociations, la commune a conclu une convention avec la Région (SPW) pour étudier la traversée, depuis le carrefour avec la rue de Forêt jusqu'au cimetière. Le bureau d'études doit établir un premier projet qui sera présenté aux habitants dès que possible. Le souhait est de réaliser des aménagements de la voirie (comme c'est une route régionale, ce serait à charge de la Région, mais le statut de la voirie avec son rôle de transit limitera certainement le type d'intervention) et des aménagements des abords (financés par la commune avec une intervention du développement rural).
- Au niveau du domaine du Stoqueux, la commune a été invitée à plusieurs assemblées générales de la copropriété. La reprise des voiries par la commune a été abordée, mais certaines personnes n'y étaient pas favorables. Or, cet acte nécessite l'accord unanime de tous les copropriétaires. La commune reste ouverte à la discussion. Mais, comme la commune n'a pas de propriété dans le domaine, elle n'a pas de droit de participation aux assemblées générales. Si certains veulent rediscuter de la reprise des voiries, il faut donc convier la commune à une prochaine assemblée générale.
- La mobilité est une problématique qui revient dans chaque village ; la commune devra certainement interpeller les TEC pour améliorer ce service.

DEMANDES EXPRIMÉES SUR LA FEUILLE « PETITS TRAVAUX COMMUNAUX »

Les demandes sont transmises au service travaux.

Si des éléments complémentaires permettent de mieux décrire les idées émises, n'hésitez surtout pas à nous en faire part !

TROISIEME PARTIE : SUITES À APPORTER

1. Inscriptions

Les participants sont invités :

- à s'inscrire aux **groupes de travail thématiques**
- à poser leur **candidature à la Commission locale de Développement rural (CLDR)**
- à s'inscrire au **groupe de travail 'nature'**, qui sera à la fois impliqué dans le volet 'nature' du futur Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et dans le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

2. Réunion de synthèse des séances d'information-consultation et 1^{ère} rencontre PCDN

Chaque habitant est cordialement invité à assister à la réunion de synthèse des séances d'information-consultation qui aura lieu le **Jeudi 19 avril 2012 à 19h30 à la Maison de village de Baillonville**. Durant cette réunion, vous pourrez découvrir l'ensemble des propositions émises par les habitants des différents villages. L'auteur du PCDR présentera également une

synthèse de son dossier d'analyse socio-économique du territoire. Venez nombreux afin de voir de quoi l'avenir de votre commune, de votre village sera fait !

Les habitants intéressés par la thématique 'nature' sont également conviés à participer à la première rencontre plénière du Plan communal de développement de la nature qui se déroulera **le jeudi 26 avril à 19h30 à la Maison de village de Baillonville ou à l'administration communale** (lieu encore à confirmer).

3. Informations complémentaires

- ⇒ Des formulaires sont mis à disposition pour les personnes qui souhaitent s'exprimer davantage par écrit. Ceux-ci peuvent ensuite être renvoyés à la Fondation rurale de Wallonie, par courrier ou par fax ;
- ⇒ L'équipe de la Fondation rurale de Wallonie reste également à disposition pour tout renseignement complémentaire.

CONCLUSION

Valérie LECOMTE remercie les participants ainsi que les agents de développement de la FRW et les invite à partager un verre pour clore cette séance en toute convivialité.

Merci de votre collaboration et au plaisir de vous revoir très bientôt !

Pour la Fondation rurale de Wallonie,

Alain JACQUET et Anne-Audrey WAUTERS



Annexe au compte-rendu de la réunion d'information et de consultation

En première partie de réunion, les agents de développement ont présenté à l'assemblée un certain nombre d'informations concernant la Fondation rurale de Wallonie (FRW) et la nouvelle Opération de Développement rural de Somme-Leuze.

Voici un bref aperçu de cet exposé.

Si vous désirez davantage d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec la Fondation rurale de Wallonie.

a) LA FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

La Fondation rurale de Wallonie est un organisme privé d'utilité publique. Elle est active depuis plus de 30 ans pour le développement des communes rurales wallonnes. La FRW accompagne une centaine de communes wallonnes qui, tout comme Somme-Leuze, ont choisi de mener une Opération de Développement rural. Cette mission est assurée par l'intermédiaire de 8 équipes de terrain, ce qui représente une petite centaine de collaborateurs/trices.

L'équipe pluridisciplinaire qui accompagne la commune de Somme-Leuze est le bureau Ardenne-Famenné basé dans le cadre exceptionnel de la Vieille Cense à Marloie.

Les agents de développement plus spécifiquement dédiés à votre commune sont :

Alain JACQUET & Anne-Audrey WAUTERS



b) RÔLES JOUÉS PAR LES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT

- organiser et animer les réunions ;
- veiller à la cohérence de l'Opération ;
- aider et conseiller la commune et ses habitants ;
- jouer un rôle de relais entre la commune, la population et la Région wallonne ;
- dynamiser l'Opération en toute neutralité.

c) QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT RURAL ?

Le décret du 6 juin 1991 fixe la base légale d'une Opération de Développement rural et la définit comme visant l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement. Elle concerne tous les thèmes de la vie dans les villages/la commune : patrimoine, environnement, culture, tourisme, économie, agriculture, social, logement, vie associative, services...

A Somme-Leuze, de nombreux projets ont vu le jour grâce aux précédentes Opérations de Développement rural, parmi lesquels on peut citer : l'aménagement de Chardeneux, les matchés du terroir, plusieurs maisons de villages, des logements à Heure, la requalification des domaines à Noiseux, des formations pour les agriculteurs, le Fun'en bus... Certains de ces projets ont été financés à hauteur de 80 % par la Région wallonne ce qui n'est pas négligeable pour les finances communales.

d) MA COMMUNE MÈNE UNE ODR : QU'EST-CE DONC ?

Une Opération de Développement rural (ODR) s'échelonne dans le temps (approbation du Programme communal de Développement rural - PCDR - pour une durée de 10 ans maximum) et repose sur 4 grands principes :

- la commune est le territoire d'action ;
- la valorisation des ressources locales : chaque commune est unique et dispose de ressources, tant physiques (patrimoine, situation...) qu'humaines (habitants, artisans...);
- le développement global et intégré : tous les aspects de la vie villageoise/communale sont pris en compte. De plus, les problématiques sont envisagées les unes par rapport aux autres de manière à estimer les impacts d'un projet dans différents secteurs.
- La participation : c'est un critère essentiel pour la réussite de l'Opération. L'occasion est offerte aux habitants de donner leur avis, d'exprimer leurs projets, de proposer des solutions, de réfléchir au développement de la commune. Chacun est invité à prendre part aux réunions et à suivre l'Opération tout au long de son déroulement.

L'Opération de Développement rural s'organise en 5 grandes étapes :

1. **Information et consultation** de la population → ÉTAPE ACTUELLE
2. Constitution d'une **CLDR** (Commission locale de Développement rural) chargée de piloter toute l'Opération. Elle est composée d'un quart maximum d'élus et de ¾ d'habitants représentatifs de la population (maximum 30 membres effectifs et autant de suppléants).
3. Organisation de **groupes de travail** thématiques pour approfondir les premières idées émises en consultation.
4. Rédaction et approbation du **PCDR** (Programme communal de Développement rural) qui recèle un diagnostic du territoire, une synthèse de la participation de la population mais surtout les grands objectifs de développement de la commune identifiés avec le concours des habitants ainsi que les fiches de réalisation des futurs projets et actions. Ce programme sera rédigé par le bureau d'étude Lacasse-Monfort.
5. **Réalisation** des projets et actions.

e) ET LE PCDN ALORS ?

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) de Somme-Leuze débute en même temps que l'Opération de Développement Rural. Des liens étroits sont donc établis et le PCDN (outil fédérateur pour la nature) peut être considéré comme le « Groupe de Travail Nature » du PCDR (outil global), au même titre que les différents GT qui vont apparaître dans les mois à venir.

Cependant, le PCDN reste un outil spécifique, avec ses objectifs et son mode de fonctionnement. Le PCDN va rassembler tous les partenaires intéressés par la nature et va constituer ses propres groupes de travail (GT vergers et haies, GT mares et zones humides, GT sentiers...). Un bureau d'étude va également faire un inventaire du réseau écologique de la commune.